



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bibliothèques publiques et médiathèques

Question écrite n° 78686

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'animation des bibliothèques et des médiathèques à travers le pays. En effet, ces équipements culturels qui sont sûrement parmi les plus répandus doivent pouvoir assurer leur rôle de développement culturel, souvent très important dans les collectivités locales du pays. La lecture et son rayonnement culturel sont en effet populaires et dépassent les limites des générations et des catégories socio-professionnelles. Il conviendrait donc, au-delà des initiatives existantes, (Journée du livre et Salon du livre) de concevoir et promouvoir de nouvelles manifestations et de les proposer aux collectivités locales, disposant d'une médiathèque, ou d'une bibliothèque, municipale. Un événementiel national permettrait d'assurer la promotion de ces initiatives. Cette proposition pourrait, de manière utile et intéressante, relancer le développement de ces équipements culturels locaux. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le développement de la lecture, pratique culturelle dépassant les clivages générationnels et sociaux, est une préoccupation majeure du ministère de la culture et de la communication. De fait, 14 propositions pour la lecture ont été énoncées le 30 mars 2010, dont 6 au moins concernent directement les bibliothèques de lecture publique. Ces propositions seront mises en oeuvre en partenariat avec les collectivités, détentrices de la compétence locale en lecture publique. Parmi ces propositions figure le lancement d'une nouvelle manifestation nationale en faveur de la lecture : « À vous de lire ! ». Cette manifestation, à vocation pérenne, qui s'est tenue sur l'ensemble du territoire du 27 au 30 mai 2010, a l'ambition de proposer à chacun de partager un moment fort autour de la lecture. Son objectif est de témoigner chaque année du dynamisme de la vie littéraire sur tout le territoire, au travers de multiples manifestations, s'adressant à tous les publics, tous les milieux, surtout les plus éloignés des pratiques de lecture. Ainsi les acteurs du livre multiplieront les animations littéraires et feront partager à tous le plaisir d'un échange autour de l'activité de lecture. Dans un cadre très large associant l'ensemble des acteurs de la lecture (librairies, écoles, associations) les bibliothèques sont, bien entendu, amenées à jouer un rôle central dans la promotion de la manifestation. Les directions régionales des affaires culturelles, acteurs de la politique du ministère de la culture et de la communication en région, ont d'ores et déjà sollicité les acteurs de terrain, bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt, afin de donner un grand retentissement à cette opération.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78686

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2010, page 5432

Réponse publiée le : 3 août 2010, page 8533